



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'efficacité du comité stratégie du numérique en santé en question

Question écrite n° 9650

Texte de la question

M. Julien Aubert appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'efficacité du comité stratégique du numérique en santé concernant la mission e-santé. Annoncée en février 2017 par le Gouvernement comme l'un des gros chantiers du quinquennat 2017-2022 en matière de dématérialisation, la mission e-santé est décrite comme le « regroupement de l'ensemble des différentes instances actuellement existantes au sein du ministère, notamment la délégation à la stratégie des systèmes d'information de santé (DSSIS) et l'ASIP santé ». Elle s'apparente au comité stratégique du numérique en santé censé porter le projet « e-santé » pour 2020. Cependant, aucune vision commune n'est portée par l'ensemble des acteurs ; ce comité n'a pour l'instant tenu qu'une seule réunion et aucun travail concret n'a abouti à ce stade. C'est pourquoi il lui demande de réfléchir à l'idée de nommer à la coordination de la mission une personne disposant à la fois des compétences sur les technologies numériques les plus avancées ainsi que d'une légitimité à l'égard des acteurs publics, ce qui permettrait d'impulser une culture numérique commune pouvant faire tendre les acteurs publics et privés vers des objectifs communs.

Données clés

Auteur : [M. Julien Aubert](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9650

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juin 2018](#), page 5263

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)